

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 4 juillet 2022, à 20 h, à la salle du conseil municipal, située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire, Sylvain Cormier préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Sylvain Cormier	Maire	
Monsieur Éric Provencher	conseiller	siège 1
Monsieur Douglas Beard	conseiller	siège 2
Monsieur Simon Lauzière	conseiller	siège 3
Madame Marie Gauvin	conseillère	siège 4
Monsieur Mario Lemire	conseiller	siège 5
Monsieur Jean-François De Plaen	conseiller	siège 6

Monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DÉCLARE LA SÉANCE OUVERTE À 20H00

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

158-07-2022

L'ordre du jour, préparé par le directeur général et greffier-trésorier, est soumis aux membres du conseil municipal pour adoption.

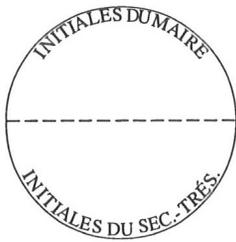
Sur proposition du conseiller M. Simon Lauzière, appuyée par le conseiller Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

3.1 PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

159-07-2022

ATTENDU QU'UNE copie du procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey tenue le 6 juin 2022 a été remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus au code municipal, ceux-ci sont soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Éric Provencher, appuyée par Madame Marie Gauvin, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le greffier-trésorier soit dispensé de donner lecture des procès-verbaux et que ceux-ci soient approuvés tel que soumis.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES

160-07-2022

4.1 Lettre du MTQ pour demander une autorisation d'utiliser le 4e rang, le 5e rang et le chemin Cassin comme chemin de détour, du 4 au 7 juillet 2022, pendant l'exécution du remplacement du ponceau 6373-0 sur la route 243.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

5.1 161-07-2022

- Dossier : 00031007-1-49005 (17) -2021-04-22-50
- Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2021** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

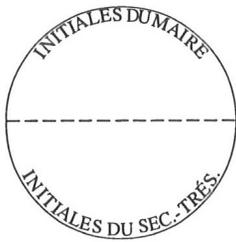
ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Mario Lemire, appuyée par Madame Marie Gauvin, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Saint-Félix-de-Kingsey approuve les dépenses d'un montant de 49 338,85 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

162-07-2022

5.2 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE – volet entretien (PAVL) dossier # JPU99699



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE la compensation distribuée à la Municipalité vise à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la compensation au programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - (entretien des routes locales 1 et 2) versée est de 484 922 \$ pour l'année 2022;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller M. Éric Provencher

Appuyé par le conseiller M. Douglas Beard

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey **autorise le directeur général et le maire** à signer tous documents à cet effet et envoie la Convention d'aide financière dans le cadre du Volet Entretien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et informe à une date ultérieure le ministère des Transports de l'utilisation de la compensation visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

163-07-2022

5.3 OFFRE RECUE POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE

Communication est donnée du directeur général M. Alexandre Côté, relatif à l'adoption d'une résolution afin d'autoriser une offre de service reçue de la firme EXP service ingénierie, pour des services consultatifs et la préparation de certains travaux de voiries sur le territoire de la municipalité se résumant comme suit :

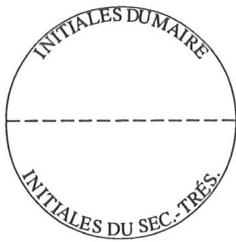
Enveloppe budgétaire	5000,00 \$
Tarif horaire	125,00 \$

Il est proposé par Mme Marie Gauvin et appuyée par M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le rapport du directeur général d'accepter l'offre de service reçu de la firme EXP et d'autoriser le directeur général à signer tous documents à cet effet.

164-07-2022

5.4 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS DE JUN 2022

<u>Revenus</u>	<u>934333.75 \$</u>
Taxes 2018-2019 à recevoir	193.27 \$
Taxes 2020 à recevoir	1040.32 \$
Taxes 2021 à recevoir	34503.66 \$
Taxes 2022 à recevoir	849454.76\$
Comptes à recevoir général	39333,90\$
<u>Dépenses</u>	<u>150 904.99\$</u>
Rémunération secteur 1	33 286.40\$
Déductions	9 286.40\$
Rémunération secteur 2	24 321.02\$
Déductions totales incendie	1 838.05\$



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

No de résolution
ou annotation

Factures à payer

81 859.10\$

ATTENDU que le conseil municipal a pris connaissance du rapport sur les revenus et dépenses du mois de juin 2022 et qu'il s'en déclare satisfait;

En conséquence,

Il est proposé par Simon Lauzière, appuyée par Marie Gauvin,

Il est résolu,

QUE le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois de juin 2022, soumis par le directeur général et greffier-trésorier, soit accepté tel que présenté et qu'il soit autorisé à payer lesdites dépenses.

Adopté à l'unanimité des conseillers

165-07-2022

5.5 AVIS DE MOTION À ÊTRE DONNÉ D'UN RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 596 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 625

À la suite d'une présentation du projet de règlement numéros 625, le maire M. Sylvain Cormier, donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil il sera proposé l'adoption d'un règlement remplaçant le Règlement numéro 596 relatif au traitement des élus.

Copie de ce projet de règlement étant disponible au bureau municipal et sur le site de la municipalité

166-07-2022

5.6 ANNULATION DE L'AVIS DE MOTION ET DU PROJET DE RÈGLEMENT 596-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 596

Sur proposition de Mme Marie Gauvin et appuyée par M. Simon Lauzière, il est proposé à l'unanimité des conseillers, d'annuler l'avis de motion et le projet de résolution 596-4 déposés le 10 janvier 2022.

6 SÉCURITÉ INCENDIE

6.1 DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE INCENDIE

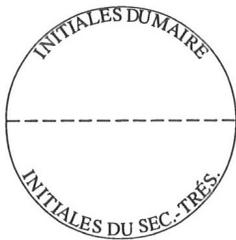
7. TRAVAUX PUBLICS ET DE VOIRIE

167-07-2022

7.1 TRAVAUX D'ACCOTTEMENT SUR LA RUE LAFOND

Communication est donnée du directeur général relativement à la pose de plaques de tourbes dans l'accotement de la rue Lafond :

Sur proposition de M. Douglas Beard et appuyée par M. Jean-François De Plaen, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la dépense pour la pose et l'achat de plaques de tourbes au montant de 2 747,90 \$ avec taxes.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

8. HYGIÈNE DU MILIEU

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

168-07-2022

9.1 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT

12 demandes de permis, valeur approx. de 111 500 \$

169-07-2022

9.2 CPTAQ - DEMANDE DE MODIFICATION DE L'ENTREPRISE 9176-1189 QUÉBEC INC.

ENTENDU QU'UNE demande a été déposée à la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey concernant la poursuite de l'exploitation et la fermeture d'une sablière exploitée par l'entreprise 9176-1189 Québec Inc.

ENTENDU QU'UNE résolution du conseil été adoptée à la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey le 6 mai 2022 concernant la poursuite de l'exploitation et la fermeture d'une sablière exploitée par l'entreprise 9176-1189 Québec Inc.

ENTENDU QU'UNE demande de modification a été déposée pour ajouter le lot 5 739 706 à la résolution no 126-05-2022;

CONSIDÈRENT QU'UNE erreur s'est glissée lors de la demande officielle et que l'exploitant est déjà en opération;

Sur proposition de M. Mario Lemire appuyée par M. Jean-François De Plaen, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'ajouter le lot 5 739 706 à la résolution 126-05-2022.

Adoptée

170-07-2022

9.3 CRÉATION DU COMITÉ ENVIRONNEMENT

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey veut créer un comité environnement.

ATTENDU QU'UN comité environnement est un comité consultatif mandaté par le conseil municipal pour donner des recommandations sur certaines demandes qui lui sont soumises en matière d'environnement.

Il est proposé par M. Éric Provencher et appuyée par M. Douglas Beard et résolu à l'unanimité des conseiller et de mettre en place un comité environnement et de nommer les conseillers M. Simon Lauzière et Mme Marie Gauvin responsable de ce comité.

Il est également résolu de joindre à ce comité 2 membres citoyens.

10. LOISIRS ET CULTURE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

No de résolution
ou annotation

171-07-2022

10.1 DÉPÔT DE LA GRILLE SALARIALE DES ANIMATEURS/ANIMATRICES POUR LE CAMP DE JOUR

Sur proposition du conseiller M. Simon Lauzière et appuyée par M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers, d'approuver la grille salariale des animateurs/animatrices du camp de jour pour la saison estivale 2022.

11. SUJETS DIVERS

172-07-2022

11.1 La prochaine réunion régulière du Conseil municipal aura lieu le 8 août 2022, dès 20 h, au lieu habituel des rencontres, à la salle Desjardins située au 6115 A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

173-07-2022

11.2 ENTENTE DANS LE DOSSIER NUMÉROS 1260602

Suivant un rapport verbal du directeur général et du maire faite aux élus relatif à une entente dans le dossier 1260602;

Il est proposé par M. Mario Lemire et appuyée par M. Simon Lauzière, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le rapport et d'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité l'entente dans le dossier 1260602.

174-07-2022

12. RAPPORT DES ÉLUS

1-Dépôt par le maire d'une demande à adresser au MTQ pour une traverse piétonne sur la route 255.

2-Dépôt d'un document concernant une mesure d'une fosse.

3-M. Provencher fait un retour sur l'activité de la Saint-Jean qui a eu lieu le 23 et le 24 juin dernier.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient ensuite la période des questions au cours de laquelle M. André Leclair formule diverses questions et reçoit réponse de la part du maire, M. Sylvain Cormier.

175-07-2022

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;
En conséquence,
il est proposé par Douglas Beard, conseiller
et résolu,

QUE la séance soit levée à 20h55

Adoptée à l'unanimité des conseillers



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Monsieur Sylvain Cormier
Maire

Alexandre Côté
Directeur général et
greffier-trésorier

Empty rectangular box for content.